

# Le casse-tête des emplois du temps avant la rentrée

Lundi, les élèves retrouveront les joies de l'école. Sans s'imaginer le travail titanesque qui se cache derrière l'élaboration de leurs emplois du temps. Illustration au collège Charles-Mozin, à Trouville.

## Reportage

La vie revient petit à petit dans les salles de classe du collège public Charles-Mozin, sur les hauteurs de Trouville-sur-Mer. Les tables ont été alignées, les chaises sont renversées sur elles et les manuels scolaires s'empilent en attendant la distribution aux élèves, lors de la rentrée du lundi 2 septembre. Même les carnets de correspondance et les emplois du temps sont disposés.

Ces derniers n'avaient pourtant rien d'évident à composer, dans ce collège comme dans les autres établissements scolaires. « **Les emplois du temps sont un enjeu terrible. C'est tout un art pour les faire, de la dentelle** », prévient Coralie Leforestier, la nouvelle principale. Si l'on n'a pas peur des mathématiques, on peut s'essayer à imaginer un peu.

## Le climat scolaire

568 cours en tout à caser dans les emplois du temps de 310 élèves, 15 classes et 31 professeures (80 % sont des femmes). En prenant en compte les modules spéciaux avec des classes divisées et les temps de repas de la cantine, pour que tout le monde ne s'y retrouve pas en même temps. Une gageure.

« **Nous ne les avons finalisés que lundi** » 26 août, révèle, soulagée, Leticia Demimuid, la principale adjointe, tête de pont sur cette question. « **C'est l'une des missions les plus importantes dans un collège parce que ça définit le climat scolaire. Si les emplois du temps sont trop chargés, pour les uns comme pour les autres, ce climat va se dégrader rapidement.** »

C'est pour cette raison qu'une rentrée se prépare bien en amont. Elle s'envisage dès le mois de janvier. « **Il faut anticiper, sinon on se retrouve pris à la gorge** », image la principale. D'abord, en relation avec l'académie, « **il faut déterminer la dotation horaire globale** », soit l'ensemble des moyens d'enseignements attribués à un établissement pour l'année.

Cette enveloppe d'heures doit être répartie équitablement entre chaque élève et, sur ce qu'il reste, l'établissement peut décider d'insister dans tel ou tel enseignement. « **Par exemple, nous avons décidé d'ajouter 30 minutes de français et 30 minutes de mathématiques par semaine pour les 3<sup>e</sup>** », explique Coralie Leforestier.

« Résoudre ce casse-tête »

Ces arbitrages faits, place aux conseils d'enseignement, en juin. Il s'agit là de construire, avec les enseignantes, la trame de l'année, répartir les classes, voir quelles classes pourraient se croiser sur un module spécifique... Et, surtout, avoir en tête les demandes et contraintes de chacun. Beaucoup des professeuses vivent près de Caen et souhaitent avoir des journées pleines quand elles viennent. Le mercredi n'est pas prisé par celles avec enfants.

Puis vient la phase finale, à l'été, la construction effective des emplois du temps. « **Il y a trente ans, on avait de grands tableaux blancs pour résoudre ce casse-tête, maintenant il y a des logiciels qui aident** », apprécie la principale. Le temps de retours d'expérience et d'ajustements de dernière minute, ils seront définitivement validés deux semaines après la rentrée. Mais tout est prêt pour déjà accueillir les élèves.

De quoi repartir sur de meilleures bases à Mozin. L'année dernière, les résultats du brevet n'ont pas été bons, avec un taux de réussite de 78 % seulement. Là où il est de 89,2 % dans le Calvados et de 87,6 % en Normandie.

Clément NICOLAS.



L'équipe du collège Charles-Mozin, à Trouville-sur-Mer, met en place les salles de classe en vue de la rentrée du 2 septembre. La principale, Coralie Leforestier, est au centre, avec une feuille dans les mains.

Ouest-France



Il faut aimer les casse-têtes pour réaliser les emplois du temps. Ouest-France